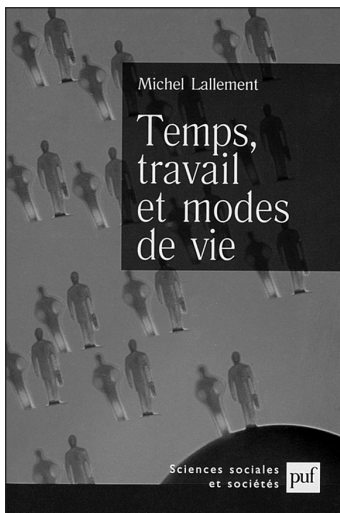


Ne pas (seulement) compter le temps en miettes ? Une interprétation sociologique autour du temps de travail

par Frédéric Séchaud*

Par de nombreuses enquêtes, nous pouvons connaître les conséquences de la flexibilité du temps de travail sur les modes de vie professionnelle ou familiale. Mais quelles significations sociologiques peut-on donner à ces réalités, si l'on postule qu'il existe une logique dominante d'organisation temporelle ?

TRAVAUX EMPIRIQUES ET THÉORISATION INDUCTIVE AUTOUR DU TEMPS DE TRAVAIL



L'ouvrage de Michel Lallement, professeur de sociologie au Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), nous incite à une double lecture. La première est celle des nombreux résultats empiriques qui nous informent des conséquences de la flexibilité du temps de travail dans la vie des salariés, des agencements, choix ou partages, entre vie professionnelle, vie fami-

liale et vie conjugale auxquels les salariés à temps partiel, aux horaires atypiques ou bien statutaires, sont contraints. Une seconde lecture peut se faire au niveau théorique et porte sur les interprétations qui sont données aux « mondes vécus » de la flexibilité et aux logiques institutionnelles dont ils dépendent, car l'auteur interroge « *non seulement les implications sociales*

* **Frédéric Séchaud** est sociologue et a rejoint récemment le Céreq, où il exerce les fonctions de chargé d'études au département Production et usage de la formation continue. Il a auparavant travaillé au CNAM (Conservatoire national des arts et métiers) et a été membre du Groupe de recherche interdisciplinaire sur les organisations et le travail (GRIOT) et du Laboratoire Professions Institutions Temporalités (PRINTEMPS). Sa thèse portait sur les processus institutionnels et biographiques de la création d'entreprise en Hongrie (à paraître aux Presses Universitaires du Septentrion).

des politiques de flexibilité promues au cours de ces dernières années, mais également la place et le sens du travail au sein des sociétés contemporaines » (p. 13).

Nous avons choisi de situer cette note à ce dernier niveau et de lui assigner l'objectif de mettre les lecteurs sur la piste d'une théorisation progressive, ce qui implique de ne pas dévoiler tous les fils empiriques de l'intrigue sociologique conçue par l'auteur. Cela implique également, en tentant de restituer l'originalité d'une pensée, d'en appauvrir quelque peu les ressorts démonstratifs – et nous souhaitons nous en excuser. Notons qu'au fil de l'ouvrage, l'ambition théorique sera tempérée par l'énoncé de précautions qu'il s'agirait de prendre quant à la délicate généralisation des interprétations proposées, bien que le lecteur puisse juger par lui-même de la représentativité des champs d'investigation et de la pertinence des résultats empiriques.

La trame théorique qui organise la réflexion de Michel Lallement définit le travail comme une institution au sens de Durkheim, ce qui lui confère donc quatre fonctions majeures qui en constitueront les analyseurs : l'intégration (« *articulation entre individu et société* »), la régulation (« *production de règles qui régissent la vie sociale* »), l'émancipation (« *affirmation de la personnalité individuelle* ») et la codification (« *construction sociale de nos catégories de l'entendement* »). Le concept de rationalisation weberienne est également mobilisé pour interpréter un mouvement séculaire, continu et contradictoire, dont le temps de travail résulte comme « *convention à même de donner prise à des luttes et à des compromis, d'informer des pratiques et des représentations* » (p. 18).

L'investigation empirique se portera alors aux points de rencontre des fonctions institutionnelles du travail, concrétisées par de multiples effets sociaux, et de deux logiques antinomiques de rationalisation mises à jour par Weber. Une logique formelle de « *mise en cohérence des pratiques et des représentations* » se double en effet d'une logique matérielle, référée à de multiples intérêts « *dans la recherche méthodique d'un but pratique* ».

CHANGEMENT DE PARADIGME TEMPOREL ET PERSISTANCE HISTORIQUE DES CONFIGURATIONS

Une première partie, intitulée « *les rationalisations du temps* », donne à la démonstration d'un change-

ment de paradigme ses repères historiques (chapitre I, « *une stylisation historique* ») et en précise les bases et articulations théoriques (chapitre II, « *les enjeux d'une nouvelle rationalisation* »). Une analyse des évolutions du paradigme temporel à l'ère industrielle et l'investigation de sa version fordienne permettent de comprendre les conditions du passage progressif d'un temps « *poréux* » à un « *temps ordonné, calibré et support de pratiques économiques gouvernées par le souci du calcul et de la rentabilité* » (p. 34)¹.

Les politiques récentes de flexibilité du temps de travail et leurs applications décentralisées peuvent alors être interprétées comme relevant des logiques de rationalisation, dont les effets dans les quatre fonctions de l'institution travail sont observables dans les modes d'organisation du travail ou les conflits entre sources de droit. Ils sont observables également dans les pratiques ou plutôt « *dans [les] marges de manœuvre, acquises ou non, dans et hors travail, par les salariés à l'occasion de l'adoption de nouveaux modèles de temps* » et, enfin, dans la façon dont « *certaines acteurs [...] se sont réappropriés les nouvelles codifications liées aux politiques d'aménagement-réduction du temps de travail* » (p. 62). L'application de ce schéma d'analyse ouvre deux hypothèses théoriques complémentaires. *Primo*, la fonction intégrative du travail demeure malgré les effets multiples, contradictoires et dramatiques, des tensions créées par les disjonctions entre le travail, conçu comme institution, et les configurations institutionnelles du travail (formes ou statuts d'emploi, marchés du travail, ...). *Secundo*, des effets de *rémanences institutionnelles* ou de persistance historique des configurations orientent, en les freinant ou en les accélérant, les ajustements rendus nécessaires par ces disjonctions.

Les politiques de flexibilité se manifestent par une disjonction des rapports sociaux aux temps : temps *au* travail (intensification croissante, conjonction paradoxale de contrôle et d'autonomie), temps *du* travail (tendant à être séparé de celui de l'emploi, par des séquences de formation ou d'insertion) et temps *de* travail (diminué et étendu). L'analyse de configura-

¹ Cette investigation, réalisée avec Charles Gadea et principalement à partir des écrits de Ford, pourra surprendre plus d'un lecteur n'ayant qu'une représentation schématique de la vie ouvrière à la Ford Motor Co. au début du siècle dernier...

tions empiriques porteuses de ces évolutions permet alors d'améliorer « *la perception des amendements au paradigme fordien qu'emportent avec elles les multiples innovations actuelles relatives aux conditions de travail et aux modes de vie* » et « *de mettre à mal le théorème des vases communicants en vertu duquel lorsque le temps de travail se vide, celui du hors travail se remplirait de façon mécanique* » (p. 43).

OBSERVER ET INTERPRÉTER LES RENCONTRES DE TEMPORALITÉS

Les parties suivantes de l'ouvrage, « *des mondes vécus de la flexibilité* » (deuxième partie) et « *ouverture comparative* » (troisième partie), vont s'atteler à démontrer cet ensemble d'hypothèses. Il est dès lors fait appel à des matériaux statistiques et à des enquêtes relatives au temps de travail des cadres, au travail de nuit et au travail à temps partiel, comme à des recherches conduites sur les terrains des entreprises et de l'hôpital, pour y investiguer les réalités quotidiennes des hommes et femmes dans leurs rapports complexes au travail et au hors-travail.

Ces investigations sont porteuses de solides arguments empiriques. Ainsi, dans le chapitre IV (« *temps des cadres et cadres du temps* »), à l'analyse des processus de codification d'un statut hiérarchique au travers la requalification du statut « cadre » dans la branche des SSII² correspondent deux cas d'entreprise. Ces cas sont révélateurs des incidences de la transformation des temps ouvrés sur différents registres vécus de l'intégration tels que les multiples relations sociales qui se nouent dans le travail, le partage des règles du milieu de travail (rémunération, conditions de travail) et celui des croyances communes qui soutiennent les identités professionnelles. En tenant compte des effets inégalitaires de générations et de genres dans les modes d'intégration, il apparaît que les rationalisations du temps de travail des cadres se diffusent chez les autres salariés. Elles contribuent à réduire davantage la cohérence et la singularité de la catégorie « cadre » en généralisant des conditions de travail plus contraignantes en pression temporelle.

² Sociétés de services et d'ingénierie informatiques.

L'analyse de la double rationalisation et des logiques institutionnelles du travail de nuit révèle ensuite, dans le chapitre V, (« *les sens de la nuit* ») les antinomies intrinsèques aux transformations de ce temps considéré comme « atypique ». Ces antinomies aboutissent notamment à une situation où, sous l'angle de la régulation, « *l'impératif productif l'emporte désormais sur celui de la reproduction* » (p. 119). Imposant aux individus les contraintes d'une double vie, le travail de nuit engendre de multiples tensions au niveau professionnel comme au niveau familial ou conjugal. Les comportements qu'elles accompagnent apparaissent différenciés selon que la référence centrale des individus pour leurs choix de vie se trouve dans la famille ou bien dans l'activité professionnelle, et selon l'appartenance du conjoint à la même profession ou à une autre. Michel Lallement en déduit un modèle explicatif des quatre logiques sociales qui subsument des « *architectures temporelles* » de la flexibilité. On notera donc ici, au titre des innovations méthodologiques présentes dans l'ouvrage, l'analyse combinatoire de ces différentes logiques qui informent le travail de nuit infirmier à l'hôpital.

Une stratégie de recherche similaire consistant à intégrer la dimension « hors travail » dans l'analyse pour mieux pénétrer les « mondes vécus » du travail se retrouve dans le chapitre consacré au travail à temps partiel (chapitre VI). À partir de travaux réalisés à La Poste, l'auteur montre comment, dans ce contexte organisationnel particulier, « *certaines vellétés de rationalisation matérielle [promotion du temps partiel afin de réduire la masse salariale] heurtent de plein fouet la rationalisation formelle du travail sur des registres tels que l'intégration [difficultés, par exemple, à se faire pleinement reconnaître et à bénéficier des mêmes droits que les autres salariés] et l'émancipation [un temps de travail extrêmement court handicape toute vie sociale]* » (p. 159). Ce choc des logiques sociales rend une fois encore problématique les articulations entre statut d'emploi, conditions de travail et modes de vie. Cela conduit l'auteur à emprunter les catégories de la sociologie de l'action collective et à interpréter les façons d'agir des salariés en termes de loyauté « *sous pression* », ou bien d'apathie et de défection.

POUR UNE COMPARAISON INTERNATIONALE DES CONFIGURATIONS TEMPORELLES

Les transformations des temps sociaux ont-elles des effets uniformes, érodant les spécificités de configurations temporelles nationales ? La troisième partie de l'ouvrage vise à répondre à cette question, tout d'abord par une salutaire réflexion méthodologique (chapitre VII, « *le temps comme construction sociale* »), puis par une investigation comparative des cas français et suédois (chapitre VIII, « *la rationalisation des temps sociaux en France et en Suède* »). Soulignons les problèmes méthodologiques des comparaisons construites à partir d'indicateurs synthétiques résultant d'une harmonisation incomplète. Il s'agit d'identifier clairement les usages possibles des données produites par les instances européennes : par exemple, l'observation des différences d'écart-types s'avère efficace pour cerner des effets de genre. L'application d'un véritable dispositif de précaution statistique permet alors de confirmer des tendances de fond au sein des sociétés européennes : « *diminution tendancielle du temps de travail, flexibilité croissante du travail et de l'emploi, réduction générale de la vie active pour les hommes, différences pérennes entre cadres et non cadres, etc.* », (p. 184), et de reconnaître l'action des institutions du travail. Nous sommes cependant incités à conduire les comparaisons internationales en vertu de perspectives sociohistoriques et à réaliser des investigations microsociologiques.

Ces choix méthodologiques et des modélisations « *minimales* » permettent de parcourir une autre étape de théorisation inductive. La production des temps sociaux et les pratiques de temps de travail apparaissent, dans ces deux sociétés, opposées par de nombreuses caractéristiques : « *insertion professionnelle des jeunes tardive en France, dynamiques de l'emploi féminin dissemblables, services non marchands relativement plus développés en Suède, taux de chômage peu comparable* ». Des taux d'activité des hommes et des femmes relativement élevés, des modèles d'entrée et de maintien des hommes et

des femmes sur le marché du travail et, surtout, des règles fordiennes de temps de travail qui s'estompent génèrent néanmoins des similitudes remarquables.

L'observation comparée des négociations et actions collectives relatives au temps de travail précise les faits marquants. Si les types de compromis répondent aux mêmes enjeux (réduction du temps de travail et souplesse accrue de gestion), les motivations divergent (priorité au bien-être social en Suède et à l'emploi en France), alors que les taux de syndicalisation ne résument pas des logiques dissemblables de délégation à la suédoise et d'implication à la française. Enfin, les données de la recherche comparative effectuée par une équipe franco-suédoise montrent que le système français de régulation pluraliste se distingue bien du néo-corporatisme suédois de régulation collective. Ces observations aboutissent à différencier deux modèles d'action publique dont les effets dans les relations de travail, la famille et les rapports de genres influencent la configuration spécifique du paradigme temporel dominant dans les deux pays. La pertinence d'une explication par « *l'alliance paradoxale de pesanteurs et de rémanences institutionnelles* [structuration des relations professionnelles, valorisation de la famille] d'un côté, de changements sociaux d'ordre structurel [évolution de l'action publique, montée d'une famille postmoderne] de l'autre » s'avère ainsi établie.

La validité comparative de l'appariement conceptuel entre les quatre fonctions de l'institution travail et les logiques de rationalisation des temps sociaux justifie l'une des principales remarques conclusives de l'ouvrage, relative à la nécessité de se défaire d'une approche quantitative des temps sociaux, c'est-à-dire se réduisant au recueil des mesures des temps – l'auteur emprunte le néologisme « *quantophrénique* » pour désigner cette tentation typiquement fordienne. Pourquoi se défaire des seules mesures du temps en miettes ? Pour mieux percevoir, à partir des tensions institutionnelles et des significations subjectives portées par les individus, les nouvelles logiques d'action et les configurations qui sont induites par le changement de paradigme temporel. Pour mieux comprendre les évolutions de la place du travail dans les sociétés contemporaines.

Références de l'ouvrage :

Michel Lallement (2003), *Temps, travail et modes de*

vie, PUF, Paris, 227 p.